

Réunion du Conseil municipal du 27 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt le vingt-sept à 19 heures 30.

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de JUGE Hubert, Maire ;

Étaient présents : JULIEN Brice, BEROUD Pierre, JUGE Hubert, BLONDEL Corinne, CLEMENT Agnès, DESBOS Marc, ARNDT Antony, RIAILLON Jean, CUCCIA Hélène, JULIEN Marcel, AGUADO Annick, CHOSSON Virginie, ROUMANET Odette, ORBAN Nathalie

Procuration : M CHAUCHARD Christian à Mme BLONDEL Corinne

Secrétaire de séance : Mme CLEMENT Agnès

Approbation du dernier compte-rendu :

- Budget : dans la présentation tableau du budget, deux imputations ont été mentionnées au chapitre 011 alors qu'elles doivent être au chapitre 012 -

-Marcel Julien souhaite ne pas être à la commission eau Eyrieux et Doux. Précision faite les 2 commissions ont été rassemblées.

Titulaire : Brice JULIEN, Suppléant : Pierre BEYROUD

-Odette Roumanet souhaite ne pas recevoir de mail le weekend

-Annick Aguado repose la possibilité d'un règlement d'ensemble

-approbation du compte rendu du dernier conseil à l'unanimité et proposition de faire un règlement du fonctionnement du conseil municipal.

20.031 : commission Impôts directs :

Désignation de 12 personnes titulaires et de 12 suppléants. Réuni 1 fois par an sur les permis et les travaux, valeur de la propriété, changement de catégorie suite à travaux...

Titulaires :

1. Annick AGUADO
2. Jean RIAILLON
3. Christian BONNET
4. Marcel JULIEN
5. Allain DURAND
6. Emmanuelle BENNETT
7. Chantal VACHER
8. Denise CHARRIER
9. Marc DESBOS
10. Brice JULIEN
11. Virginie CHOSSON
12. Agnès CLEMENT

Suppléants :

1. Ghislain CHALAMET
2. Marie-Odile JULIEN
3. Pierre BEROUD
- 4 René ROUMANET
5. Marcel CHARRE
6. Elise VIOUJAS
7. Helene CUCCIA
8. Eric YDAIS
9. Damien MAZERAC
10. Robert CLAIRET
- 11 Nathalie ORBAN
12. Christian CHAUCHARD

Approbation des personnes désignées à l'unanimité

20.032 Commission Contrôle et gestion des listes électorales

Désignation d'un Elu : Marcel JULIEN

Depuis 2019 : les radiations et inscriptions arrivent directement de l'INSEE et sont validées par le Maire. La commission va venir contrôler 1 fois par an.

Commission composée de : 1 élu, 1 personne désignée par le tribunal judiciaire et une personne désignée par l'administration

Adoptée à l'unanimité

20.033 Commission Appel d'offres.

La commission est composée : du maire +3 titulaires et 3 suppléants.

On peut faire le choix de voter à bulletin secret ou à main levé.

- Accord main levé à l'unanimité

Titulaire :

- 1 Annick AGUADO
- 2 Jean RIAILLON
- 3 Antony ARNDT

Sont proclamés à l'unanimité membres titulaires de la commission d'appel d'offres.

Suppléants :

1. Agnès CLEMENT
2. Marcel JULIEN
3. virginie CHOSSON

Sont proclamés à l'unanimité membres suppléants de la commission d'appel d'offres

Discussion sur la commission pour les achats jusqu'à 3000 Euros. (Commission AD HOC)

Mr le Maire propose de reporter cette question.

Concours de Labour du 22 août – demande de Subvention

Manifestation organisée par les agriculteurs de Vernoux et St Péray. La mairie de Boffres va prêter du matériel (12 barrières et 5 containers).

Demande de subvention. Jean RIAILLON en tant que VP de la CCRC précise que la CCRC va allouer une enveloppe globale et qu'il souhaite harmoniser les réponses des différentes communes du plateau.

L'association n'a à ce jour pas fourni de budget prévisionnel. Ce qui leur a déjà été demandé.

Le conseil décide d'allouer une subvention de principe et reporte le vote du montant, notamment dans l'attente du budget prévisionnel.

20.034 : Révision des loyers

L'augmentation des loyers se fait chaque année au 1^{er} Juillet en fonction de l'indice du 2nd trimestre.

Indice de référence du 2nd trimestre 2019 était de 129.72

Indice de référence du 2nd trimestre 2020 est de 130.57

Révision des loyers place du temple, Les Erables

BOULANGER : $284.28 \times 130.57/129.72 = 286.14 \text{ €} + 15 \text{ € de charges et } 3.15 \text{ € OM} - \text{RAPPEL de JUILLET : } 1.86 \text{ € sur loyer août}$

BERNARD : $360.25 \times 130.57/129.72 = 362.61 \text{ €} + 15 \text{ € de charges et } 5.75 \text{ € OM} - \text{RAPPEL de JUILLET : } 2.36 \text{ € sur loyer août}$

BOZILLE : $342.05 \times 130.57/129.72 = 344.29 \text{ €} + 15 \text{ € de charges et } 4.75 \text{ € OM} - \text{RAPPEL de JUILLET : } 2.24 \text{ € sur loyer août}$

MORELLE : $442.28 \times 130.57/129.72 = 445.18 \text{ €} + 15 \text{ € de charges et } 8.19 \text{ € OM} - \text{RAPPEL de JUILLET : } 2.90 \text{ € sur loyer août}$

Révision des loyers Rue des Fontaines

ROBERT : $307 \text{ €} \times 130.57/129.72 = 309.01 \text{ €} + 7 \text{ € de charges et } 3.38 \text{ € OM} - \text{RAPPEL de JUILLET : } 2.01 \text{ € sur loyer août}$

BIRE : $365.49 \text{ €} \times 130.57/129.72 = 367.88 \text{ €} + 7 \text{ € de charges et } 3.38 \text{ € OM} - \text{RAPPEL de JUILLET : } 2.39 \text{ € sur loyer août}$

Révision des loyers 2 rue des Moulins (ancienne poste)

COLONNA : $511 \text{ €} \times 130.57/129.72 = 514.35 \text{ €} + 9.50 \text{ € OM} - \text{RAPPEL de JUILLET : } 3.35 \text{ € sur loyer août}$

Révision des loyers 1 rue Vincent d'Indy

AVON : $392.58 \text{ €} \times 130.57/129.72 = 395.15 \text{ €} + 7 \text{ € OM} - \text{RAPPEL de JUILLET : } 2.57 \text{ € sur loyer août}$

La question des critères d'attribution des logements est posée

La révision des loyers est validée à l'unanimité

20.035 Prix du repas de la cantine 2020-2021

Un Avis de mise en concurrence a été publié, seul LUCA'S RESTAURATION a répondu avec une hausse de 5 cts par repas. Soit 3,67 TTC

- Les viandes restent d'origine VBF : né, élevé et abattu en France (refus des produits uniquement transformés en France ou reconstitués en provenance de l'UE)

COMMUNE DE BOFFRES

- Un repas végétarien par semaine
 - Des repas « bio »
 - Poissons : saumon, thon, colin
-
- La commune a des frais supplémentaires en raison de la situation sanitaire. La réflexion d'une réservation en ligne est en cours et aura également un coût de mise en place
 - Il est donc proposé de passer le ticket à 3.40 TTC pour les familles, avec une participation de la commune de 0, 27 TTC plus les salaires des 2 agents communaux. Il y aura dès la rentrée 2 agents sur le temps de récréation après le repas.
 - Une rencontre avec le traiteur sera proposée en début d'année avec les représentants de parents d'élèves et la mairie
 - Une commission « Cantine Durable » est en place à la CCRC et nous allons prendre contact avec. Le traiteur Lucas ayant participé à cette commission.

Proposition de passer le ticket à 3, 40 TTC, validé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

-demande d'achat d'un vidéoprojecteur pour l'école :

Vote à l'unanimité » pour le vidéoprojecteur le plus écologique (pas de mercure, durée de vie plus longue).

Un tableau blanc a été acheté pour l'école afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves

-besoin d'un micro-onde et d'un aspirateur en attente de l'évolution des consignes sanitaires

- **Marché des potiers 9 aout**

La CCRC a annulé cette manifestation. Emanuel POIL, est venu solliciter la mairie. Une réflexion a été mise en place avec Marc et Antony pour étudier la faisabilité : sens de circulation, nombre maximum d'exposants, point d'eau.... La limite sera de 20 exposants donc les distances seront plus grandes que prévues. Le dossier doit encore être validé par la préfecture qui peut annuler jusqu'à 72h avant l'événement.

Des barrières vont être prêtées par les communes voisines

Vente de bières par la grange du seigneur

Proposition de petite restauration sans rassemblement possible (pas de table)

Question de rendre le masque obligatoire : oui un arrêté sera pris

Désignation des élus présents lors de l'événement (Jean, Hubert, Marc et Antony)

- Brice et Pierre proposent une **réunion organisation** pour savoir comment nous communiquons entre nous

- Demande que chaque responsable de commission fasse un point écrit de ses projets à partager à la rentrée

-marché du Samedi Matin

Nécessité de le déplacer car risque actuel lié à la route. Une proposition de déplacement avait été faite, mais les différents producteurs ont des contraintes et des besoins différents. Aucune solution ne permet de satisfaire tout le monde.

La nécessité de sécurité prime et le marché va être décalé. Un sens de circulation sera mis en place et déclaré dès samedi 1^{er} août.

-Horaire d'ouverture au public :

Nécessité pour Beatrice de pouvoir travailler sur des horaires non ouverts au public et nécessité d'une réelle pause.

Nouveaux horaires d'Ouverture :

Le premier samedi du mois de 9h00 à 12h00

Le Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 13H30

Mercredi 9H-12H

-Nathalie Orban demande à intégrer le CCAS

- Virginie CHOSSON distribue un nouvel organigramme qu'elle a réalisé

-question du site internet de la commune, question autour de la méthodologie, Béatrice ne peut aujourd'hui prendre le temps de l'actualiser. La commission Communication va prendre le sujet en main.

Prochain conseil : Mardi 8 septembre 19H30

Mercredi 2 septembre 19h réunion sur l'organisation

Vu pour être affiché le 31 août 2020 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

Le Maire

Hubert JUGE



